

dire qui leur donne le droit d'opérer comme officiers de police judiciaire, non seulement sur le territoire de la commune, mais sur toute l'étendue du département.

Cette mesure permettra d'assurer dans des conditions d'une très grande rapidité l'application de la loi de séparation.

Les inventaires

Les opérations des inventaires se poursuivent dans toute la France et souvent au milieu de désordres graves.

En Bretagne, dans l'Ardèche, de violents incidents ont marqué ces opérations : cependant nulle part encore ces incidents n'avaient atteint un degré de violence comme dans la Haute-Loire.

Lundi, en effet, dans un petit village près de Sanguis (arrondissement d'Issingean), la foule a frappé et brutalisé le receveur de l'enregistrement ainsi que le brigadier de gendarmerie.

Les gendarmes attaqués de toutes parts et voyant leur chef en danger ainsi que le receveur de l'enregistrement, firent usage de leurs armes.

Il y a eu plusieurs blessés et 2 tués.

Le Pape et la Séparation

Le pape, recevant au Vatican les évêques français, a recommandé aux catholiques de rester unis sous le drapeau de l'Eglise, de combattre vaillamment et d'obéir aux évêques, qui sont les capitaines dans la bataille. « La victoire, ajoute Pie X, sera certaine ».

A Algésiras

SITUATION STATIONNAIRE

La situation reste absolument la même. On ne voit poindre aucune concession du côté allemand et on ne voit plus celles que la France pourrait encore faire. Les délégués se résignent mélancoliquement à continuer leurs travaux, sans apercevoir une issue possible.

Dimanche, il y a eu beaucoup de promenades et peu de conversations : la question de la banque n'a pas fait un pas.

Lundi, les conversations ont repris. Le Comité d'examen doit se réunir pour reprendre l'étude des trois projets, avec l'aide de trois conseillers techniques financiers.

M. Dupasseur, directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, conseiller français, a déjà vu plusieurs fois le conseiller espagnol, M. Moralès, sous-directeur de la Banque d'Espagne.

LE VOYAGE DE GUILLAUME II

On mande de Berlin au *Fremdenblatt* que les cercles diplomatiques expriment l'opinion que la Conférence d'Algésiras pourrait durer jusqu'en avril, par suite, les projets de voyage de Guillaume II sont encore incertains. Ils dépendront de la durée de la Conférence.

Une note de la France à l'Allemagne

Il est très exact que le gouvernement français a fait remettre à M. Radowitz par M. Revoil une note où il dit en substance que la solution proposée par lui de l'organisation franco-espagnole de la police dans les ports ouverts au commerce, ne porte aucune atteinte au principe de La Porte ouverte, c'est-à-dire à l'égalité économique de toutes les puissances et où il déclare que l'accord ne s'étant pas fait sur cette question, elle doit être portée devant la réunion plénière.

La note est très courte. Elle ne comprend qu'une huitaine de lignes, mais au quai d'Orsay on ne veut pas en fournir la teneur avant qu'elle soit arrivée à Berlin.

On déclare dans les milieux politiques français que, contrairement à certains journaux, la France, en portant la question devant la réunion plénière, n'entend pas solliciter ou accepter un arbitrage sur cette question, comme pour toutes les autres, c'est à l'unanimité que la décision doit intervenir, et si cette unanimité ne se produit pas par des concessions allemandes, la conférence d'Algésiras n'aura plus qu'à clore ses travaux.

Au Maroc

On vient d'apprendre qu'un indigène protégé français, a été arrêté à Rabat par ordre du pacha et jeté en prison. On estime que le cas dont il s'agit serait aussi grave que celui de l'arrestation illégale de Bouzian et Meliani. Dans tous les cas, cette mesure arbitraire est vivement commentée dans les milieux indigènes de Rabat et des environs. A Tanger on craint que cette attitude agressive et insolente à l'égard de l'Europe et de la France en particulier ne soit le présage d'un échec absolu de la Conférence d'Algésiras. Les européens sont péniblement impressionnés et de graves préjudices peuvent être causés aux entreprises privées confiantes jusqu'ici dans la conférence internationale.

Le Canal de Panama

La commission du budget ayant reçu l'avis du gouvernement sur la proposition de loi de M. Ernest Flaudin et de plusieurs de ses collègues, tendant à exonérer de tous droits de timbre et d'enregistrement les actes concernant la concession du canal de Panama, avis qui conclut très nettement au rejet de la proposition, en a délibéré aujourd'hui et a décidé qu'il n'y avait pas lieu de l'adopter.

En Indo-Chine

Suivant des télégrammes envoyés par le consul général américain de Shanghai, un magistrat chinois s'était donné un coup de couteau à l'occasion d'une dispute entre des missionnaires français et des fonctionnaires chinois à Nanchang, dans la province de Kien-Si, dans la région du Yang-Tsé.

Le bruit ayant couru que ce magistrat avait été poignardé par un missionnaire catholique, il y eut hier une émeute. La population de Nanchang attaqua les missions française et américaine ; six jésuites français et deux américains se sont échappés grâce à la protection des troupes chinoises et se sont réfugiés à Kiou-Kiang, sur les bords du Yang-Tsé.

Les maisons des missions anglaises et américaines n'auraient pas souffert et l'ordre est rétabli.

La canonnière américaine *El-Cano*, stationnée à Nankin, part pour Kiou-Kiang où elle arrivera mercredi.

Un Juge Intègre

Un juge de New-York, M. Pollard, s'étant livré à des voies de faits en pleine rue sur un de ses adversaires politiques, s'est arrêté, s'est jugé lui-même, s'est reconnu coupable et s'est imposé une amende de dix dollars, plus cent dollars de dommages-intérêts pour la victime de l'agression.

Petites Nouvelles

Dans une réunion publique tenue à Angoulême, M. Déroulède a déclaré qu'il déclinerait toute candidature à Paris pour rester fidèle à ses électeurs charentais.

Le procès de Gallay et de la Mérelli, si les électeurs en 1898 n'avaient pas secoué le joug qui pesa sur eux durant 3 ans ! Quel régime subissons nous aujourd'hui si les démocrates

restituent des 581.000 fr. La Mérelli a été acquitté.

Une instruction a été ouverte et des perquisitions ont été opérées chez des antimilitaristes de Toulon.

Pour protester contre les règlements de police, les cochers de fiacres de Berlin au nombre de 8.000 se sont mis en grève.

Le gouvernement hongrois a interdit la vente des journaux sur la voie publique.

REVUE DE LA PRESSE

De M. Poisson dans la *France du Sud-Ouest* :

Ainsi par la force même des choses, parce qu'on a voulu avec raison universaliser les retraites pour tous les travailleurs et proportionner jusqu'à un certain point les versements aux facultés contributives des assurés et des employeurs, la Commission a été obligée d'introduire dans son texte des exceptions et des exemptions qui altèrent assez gravement les règles d'où elle était partie. Tel qu'il est néanmoins, le projet de loi conserve malgré tout une certaine unité, mais il ne faudrait pas qu'on s'avisât de pousser jusqu'au bout les conséquences de ces exceptions. Le système s'en est accommodé péniblement ; elles pourraient bien quelque jour le détruire. Quoi qu'il en soit et malgré ces imperfections inévitables, la loi qu'a votée la Chambre pose des principes essentiels qu'il est désormais impossible de méconnaître et qui restent acquis. Une loi définitive des retraites en sera sans doute la conséquence dans la prochaine législature. Tous les pays civilisés travaillent aujourd'hui à résoudre ce problème. L'Allemagne nous a devancés ; nous ne resterons pas en arrière et nous réaliserons certainement à notre honneur une œuvre plus vaste, plus démocratique et plus humaine que celle d'outre-Rhin.

CHRONIQUE LOCALE CONTRE LA RÉACTION

A l'heure où paraîtront ces lignes, le Congrès du Parti des gauches prendra les mesures nécessaires pour assurer la lutte politique dans l'arrondissement de Cahors.

De plus en plus, cette réunion paraît indispensable à tous ceux qui veulent s'opposer au retour au pouvoir des partis rétrogrades.

Car elle n'est pas encore éloignée cette époque néfaste où un Méline au ministère, et un Rousset à la Préfecture brutalisaient, traquaient les républicains.

C'était le règne alors du bon plaisir clerical : les antichambres de la Préfecture étaient encombrées des pires adversaires de la République qui commandaient en maîtres, et désignaient les victimes pour de basses exécutions.

Dans les communes, les fonctionnaires n'osaient pas exprimer leur opinion, et cessaient, par peur d'une révocation ou d'une disgrâce au moins, les bonnes relations qu'ils avaient avec les républicains.

Le républicain était l'ennemi. Or à cette époque, M. Bourdin, le candidat des droites était patronné par le Préfet : sa candidature était officielle, celle de M. Rey dont le programme n'avait pourtant rien de subversif — et encore M. Rey a trouvé moyen de ne pas l'observer — était outrageusement combattue.

Où se seraient-ils arrêtés dans cette voie de réaction les soutiens de Méline, si les électeurs en 1898 n'avaient pas secoué le joug qui pesa sur eux durant 3 ans ! Quel régime subissons nous aujourd'hui si les démocrates

n'avaient par la formation de comités où l'intrigue, les cupidités étaient exclus, opposé aux troupes cléricales, la cohésion de tous les éléments républicains.

Par suite de capitulations de conscience, de compromissions de la part de politiciens de gauche, la réaction qui est à l'affût de toutes nos divisions, de toutes nos fautes, espère reprendre le dessus et nous ramener à ce beau régime de Rousset et autres tyrannaux qu'il fallut subir.

Et ceux-ci sont encore au complet : Tels ils étaient hier, nous les retrouvons aujourd'hui aussi haineux, aussi acharnés contre notre programme, contre la République et de progrès.

Ils n'ont pas désarmé ; ils rêvent de poursuivre leur œuvre anti-démocratique interrompue depuis 1898.

Et comme soutien, comme complice ils ont trouvé leur ancien adversaire, M. Rey !

Oui, M. Rey, le député élu en 1898 par toutes les gauches unies contre l'ennemi commun, M. Bourdin, candidat de toutes les droites.

Oui, M. Rey, celui-là même qui le soir de son élection proclamait son indignation contre l'opposition méliniste, bourdiniste, du haut du balcon de l'Hôtel de ville, devant la foule des Cadurciens réunie pour fêter la victoire républicaine.

On n'est trompé, on n'est trahi que par ceux en qui on l'a placé toute sa confiance !

Les républicains placeront par deux fois leur confiance en M. Rey !

Eh bien, il n'y a pas à désespérer de la situation actuelle ; un peu de volonté, d'énergie et de loyauté politique, et la victoire sera à nous.

Le pays se sent trop des heures difficiles et dures subies il y a 10 ans, pour vouloir revivre ces heures lugubres, pour se mettre à la merci de la bande de malandrins qui, à cette époque, gouvernèrent.

L'expérience en est faite ; inutile de la renouveler, car aujourd'hui, quoi qu'on en dise, celle-là serait encore plus langoureuse.

Depuis 10 ans, les partis de réaction déçus de toute autorité, ont amassé trop de fiel, ont subi trop d'avaries pour ne pas se venger de ces partis de gauche qui ruinèrent leur autorité et maîtrisèrent leurs accès d'oppression.

Il n'est plus l'heure des récriminations ; chaque démocrate doit être à son poste : contre les traites et contre la réaction quelle qu'elle soit.

LOUIS BONNET.

A quand l'adjudication ?

Dans une de ses dernières séances, le Conseil municipal de Cahors vota une somme de 4.500 francs pour les travaux de remplacement des cheminées des toitures du Lycée Gambetta.

A cette somme doit s'ajouter une somme semblable allouée par l'Etat qui participe pour la moitié de la dépense, ce qui porte le total des travaux à 9.000 francs environ.

Ces travaux doivent avoir lieu très prochainement et l'adjudication n'a pas encore été annoncée.

Pourquoi ? Est-ce que ces travaux ne devront pas être faits par des ouvriers de Cahors ? seront-ils donnés de gré à gré à une importante maison de Paris, qui enverrait sur place chéneaux, monteurs et ouvriers ?

Nous voulons espérer qu'il n'en sera pas ainsi et que les ouvriers cadurciens ne seront pas lésés dans cette affaire qui relève entièrement de la municipalité.

A quand l'adjudication de ces 9.000 francs de travaux ?

L. B.

La crise municipale

Nous connaissons sous peu les listes des candidats qui se présenteront le 11 mars devant le corps électoral, pour le renouvellement du conseil municipal.

Comme nous le disions, 3 listes seront en présence : la liste radicale, la liste socialiste, et la liste nationalo-progressiste.

On annonce en outre que deux ou trois candidatures solliciteront isolément à des titres divers, les suffrages des électeurs.

Le Carnaval à Cahors

Les fêtes du mardi gras à Cahors se sont déroulées comme les années précédentes, mais dans la boue et sous la pluie.

Malgré ce mauvais temps, des dominos, des pierrots, des travestis plus ou moins originaux n'ont cessé de circuler au milieu d'une foule énorme sur nos Boulevards.

Le soir des bals très animés ont eu lieu dans plusieurs établissements de nuit.

Il n'y a aucun incident grave à signaler.

Syndicat des planteurs de tabac de Cahors

Les planteurs de tabac sont priés d'assister à l'assemblée générale du syndicat qui aura lieu dimanche prochain 4 mars dans une des salles de la mairie de Cahors, à 2 heures et demie du soir.

Le présent avis tiendra lieu de convocation.

Ordre du Jour :

Compte rendu du trésorier ; Procès-verbal de la dernière réunion ; Paiement des cotisations ; Remise des livrets ; Compte rendu de la situation du syndicat ; Propositions diverses.

Concours musical

Le concours musical qui aura lieu les 3 et 4 juin à Cahors, est ouvert aux orphéons, harmonies, fanfares, orchestres, estudiantinas, trompes de chasse, trompettes et tambours et clairons.

Un seul morceau au choix sera exigé en exécution et un morceau imposé et un au choix en honneur.

Indépendamment des récompenses, couronnes, palmes et médailles attribuées aux sociétés dans les diverses épreuves, les primes en espèces suivantes seront décernées en honneur : Orphéons harmonies et fanfares : Division supérieure et 1^{re} division réunies, 1^{er} prix, 200 fr. ; 2^e prix, 100 fr. — Troisième division : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr.

Orchestres, prix unique, 100 fr. — Estudiantinas, prix unique, 100 fr. — Trompes de chasse, prix unique, 100 fr. — Trompettes, prix unique, 100 fr. — Tambours et clairons, prix unique, 100 fr.

Les adhésions qui devront être accompagnées d'un droit d'inscription de 5 fr. remboursés aux sociétés présentes, le jour du concours, seront reçues jusqu'au 15 avril, terme de rigueur, par M. Farges, secrétaire général, avenue de la Gare à Cahors.

Le temps

La pluie n'a cessé de tomber depuis mardi, et mercredi à 2 heures de l'après-midi une bourrasque de grêlons est tombée sur notre ville.

Elle a duré environ 8 minutes.

Phaéton de Maître A VENDRE

S'adresser à M. ROUQUET, peintre.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris 28 février 12 h. 15 s.

En Russie

Dans une réunion des ministres à Tsarskoïeselo que présidait le tsar, il a été décidé de donner le pouvoir législatif à un nouveau Parlement.

A Algésiras

Une dépêche d'Algésiras assure que l'Allemagne va faire de nouvelles propositions relativement à la police.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris 1^{er} mars 12 h. 20 s.

A Algésiras

La conférence abordera samedi la discussion du projet de la banque rédigé par les rapporteurs.

Les délégués allemands auraient reçu hier de nouvelles instructions inclinant vers la conciliation.

Le roi d'Espagne

Alphonse XIII viendrait prochainement à Versailles voir sa fiancée la princesse de Battenberg.

AGENCE FOURNIER.

Arrondissement de Cahors

Cazals

Foire remise. — A cause du mauvais temps, la foire du 27 février est renvoyée au mardi 6 mars.

Puy-l'Evêque

Hôpital-Hospice. — Nous sommes heureux d'enregistrer les dons qui viennent d'être effectués pour la construction de cet établissement dont Puy-l'Evêque a si grand besoin. M. le ministre de l'intérieur vient, en effet, d'accorder 5.000 francs et M. le ministre de l'agriculture 20.000 francs. Avec les 17.000 francs que l'on possédait déjà, cela fait un total de 42.000 francs qui peut permettre d'ores et déjà de compter sur l'ouverture prochaine des travaux.

Ajoutez à cela que pour compléter la somme nécessaire, on peut ouvrir une souscription qui ne peut manquer de porter ses fruits et l'on verra alors que ces grands travaux tant attendus des ouvriers et des malheureux peuvent se commencer dans un délai assez rapproché.

C'est ce que nous souhaitons et que nous demandons à MM. les membres de la commission.

Duravel

Foire. — Le Conseil municipal a l'honneur d'informer le public que la municipalité, répondant aux vœux de la population, décide que les plus grands efforts seront faits pour donner à la foire du premier samedi de mars la plus grande importance possible.

Les propriétaires de Duravel et des communes voisines sont décidés à préparer leurs animaux pour cette foire et à les y conduire.

Le foirail sera donc pourvu abondamment en bestiaux de toute sorte.

Le conseil municipal et la population prient les marchands de se rendre à cette foire du 3 mars.

FEUILLETON DU « Journal de Lot » 20

UN MÉNAGE DE GARÇON

par H. DE BALZAC

Les vrais joueurs, depuis 1780, époque à laquelle les jeux publics, furent inventés, les grands joueurs que l'administration redoutait, et qui ont mangé, selon l'expression des tripots, de l'argent à la banque, ne jouèrent jamais autrement. Mais avant d'obtenir cette expérience, on perdait des fortunes. Toute la philosophie des fermiers et leur gain venait de l'impossibilité de leur caisse, des coups égaux appelés le *refait* dont la moitié restait acquise à la banque et de l'insigne mauvaise foi autorisée par le gouvernement, qui consistait à ne payer que facultativement les enjeux des joueurs. En un mot, le jeu, qui refusait la partie du joueur riche et de sang-froid, dévorait la fortune du joueur assez sottement entêté pour se laisser griser par le rapide mouvement de cette machine. Les tailleurs du trente-et-quarante allaient presque au si vite que la roulette. Philippe avait fini par acquiescer ce sang-froid de général en chef qui permet de conserver l'œil clair et l'intelligence nette au

milieu du tourbillon des choses. Il était arrivé à cette haute politique d'aujourd'hui, disons-le en passant faisait vivre à Paris un millier de personnes assez fortes pour contempler tous les soirs un abîme sans avoir le vertige. Avec ses quatre cents francs, Philippe résolut de faire fortune dans cette journée. Il mit en réserve deux cents francs dans ses bottes et garda deux cents francs dans sa poche. A trois heures, il vint au salon maintenant occupé par le théâtre du Palais Royal, où les banquiers tenaient les plus fortes sommes. Il sortit une demi-heure après riche de sept mille francs. Il alla voir Florentine, à laquelle il devait cinq cents francs il les lui rendit et lui proposa de souper au Rocher de Cancale après le spectacle. En revenant il passa rue du Sentier, au bureau du journal, prévenir son ami Girodeau du gala projeté. A six heures Philippe gagna vingt-cinq mille francs, et sortit au bout de dix minutes en se tenant parole. Le soir, à dix heures, il avait gagné soixante-quinze mille francs. Après le souper, qui fut magnifique, ivre et confiant, Philippe revint au jeu vers minuit. A l'encontre de la loi qu'il s'était imposée, il joua pendant une heure, et doubla sa fortune. Les banquiers à qui, par sa manière de jouer, il avait extirpé cent cinquante mille francs le regardaient avec curiosité.

— Sortira-t-il ? restera-t-il ? se disaient-ils par un regard. S'il reste, il est perdu.

Philippe crut être dans une veine de bonheur, et resta Verstrochusé jusqu'au matin, les cent cinquante mille francs étaient rentrés dans la caisse des jeux. L'officier qui avait considérablement bu du grog en jouant, sortit dans un état d'ivresse que le froid par lequel il fut saisi porta au plus haut degré ; mais un garçon de salle le suivit le ramassa, et le conduisit dans une de ces horribles maisons à la porte desquelles se lisent ces mots sur un réverbère : *Ici on loge à la nuit*. Le garçon paya pour le joueur ruiné, qui fut mis tout habillé sur un lit, où il demeura jusqu'au soir de Noël. L'administration des jeux avait des égards pour ses habitués et pour les grands joueurs. Philippe ne se reveilla qu'à sept heures, la bouche pâteuse, la figure enflée, et en proie à une fièvre nerveuse. La force de son tempérament lui permit de gagner à pied la maison paternelle, où il avait, sans le vouloir, mis le deuil, la désolation, la misère et la mort.

La veille, lorsque son dîner fut prêt, la Descoings et Agathe attendirent Philippe pendant environ deux heures. On ne se mit à table qu'à sept heures. Agathe se couchait presque toujours à dix heures ; mais comme elle voulait assister à la messe de minuit, elle alla se coucher aussitôt après le dîner. La

Descoings et Joseph restèrent seuls au coin du feu, dans ce petit salon qui servait à tout, et la vieille femme le pria de lui calculer sa fameuse mise, sa mise monstre, sur le célèbre terne. Elle voulait jouer les ambes et les extraits déterminés, enfin réunir toutes les chances. Après avoir bien savouré la poésie de ce coup, après avoir versé les deux cornes d'abondance aux pieds de son enfant d'adoption, et lui avoir raconté ses rêves en démontrant la certitude du gain, en ne s'inquiétant que de la difficulté de soutenir un pareil bonheur, de l'attendre depuis minuit jusqu'au lendemain dix heures, Joseph, qui ne voyait pas les quatre cents francs de mise, s'avisait d'en parler. La vieille femme sourit et l'emmena dans l'ancien salon, devenu sa chambre.

— Tu vas voir ! dit-elle. La Descoings, défait assez précipitamment son lit, et chercha ses ciseaux pour découper le matelas ; elle prit ses lunettes, examina la toile, la vit défait et lâcha le matelas. En entendant jeter à cette vieille femme un soupir venu des profondeurs de la poitrine et comme étranglé par le sang qui se porta au cœur, Joseph tendit instinctivement les bras à la vieille actionnaire de la loterie et la mit sur un fauteuil évanouie en criant à sa mère de venir. Agathe se leva mit sa robe de chambre, accourut, et, à la lueur d'une chandelle, elle fit

à sa tante évanouie les remèdes vulgaires : de l'eau de Cologne aux tempes de l'eau froide au front : elle lui brûla une plume sous le nez et la vit enfin revenir à la vie.

— Ils y étaient ce matin ; mais il les a pris, le monstre !

— Quoi ! dit Joseph.

— J'avais vingt louis dans mon matelas mes économies de deux ans, Philippe seul a pu les prendre !

— Mais quand ? s'écria la pauvre mère accablée, il n'est pas revenu depuis le déjeuner.

— Je voudrais bien me tromper, s'écria la vieille. Mais ce matin, dans l'atelier de Joseph, quand j'ai parlé de ma mise, j'ai eu un pressentiment ; j'ai eu tort de ne pas descendre prendre mon petit saint-frusquin pour faire ma mise à l'instant. Je le voulais, et je ne sais plus ce qui m'en a empêché. Oh ! mon Dieu ! je suis allée lui acheter des cigares !

— Mais, dit Joseph, l'appartement était fermé. D'ailleurs c'est si infâme que je ne puis y croire. Philippe vous aurait espionnée, il aurait décosu votre matelas, il aurait prémédié... non !

— Je les ai sentis ce matin en faisant mon lit, après le déjeuner, répéta la Descoings.

Agathe, épouvantée, descendit, demanda si Philippe était revenu pendant

la journée, et la portière lui raconta le roman de Philippe. La mère, frappée au cœur, revint entièrement changée. Aussi blanche que la percale de sa chemise, elle marchait comme on se figure qu'il doit marcher les spectres, sans bruit, lentement et par l'effet d'une puissance surhumaine et cependant presque mécanique. Elle tenait un bougeoir à la main qui l'éclairait en plein et montra ses yeux fixes d'horreur. Sans qu'elle le sût, ses cheveux s'étaient éparpillés par un mouvement de ses mains sur son front ; et cette circonstance la rendait si belle d'horreur, que Joseph resta cloué par l'apparition de ce remords, par la vision de cette statue de l'Épouvante et du Désespoir.

— Ma tante, dit-elle, prenez mes couverts, j'en ai six, cela fait votre somme, car je l'ai prise pour Philippe, j'ai cru pouvoir la remettre avant que vous vous en aperçussiez. Oh ! j'ai bien souffert.

Elle s'assit. Ses yeux secs et fixes vacillèrent alors un peu.

— C'est lui qui a fait le coup, dit la Descoings tout bas à Joseph.

— Non, non, reprit Agathe. Prenez mes couverts, vendez-les, ils me sont inutiles, nous mangerons avec les vôtres.

(A suivre).

